

## UNE MISSION PEDAGOGIQUE AFFIRMEE AVEC UNE GRATUITE DES INTERVENTIONS POUR TOUS LES COLLEGES DU GARD



### ANIMATIONS SCOLAIRES

Depuis la rentrée scolaire de 2018, une convention signée entre le Département, l'Education Nationale et le Syndicat Mixte, ouvre pour tous les collégiens gardois la gratuité de l'utilisation de sites gérés par le SMCG comme le Scamandre, le domaine de Mahistre et la Marette (Espaces naturels départementaux, Réserves Naturelles Régionales et site classé.)

Cette démarche souligne la volonté du Syndicat Mixte et de ses partenaires de poursuivre leur politique de développement durable alliant protection du patrimoine camarguais et éducation à l'environnement. L'établissement compte dans le service Accueil-Animation très sollicité, 2 titulaires et

1 agent aujourd'hui en CDD, tous trois formés et qualifiés pour assurer cette mission pédagogique majeure, historiquement impulsée en 1994 avec la création du Centre du Scamandre pour mener ce type de projet.

Le principe de gratuité est également acté pour tous les établissements scolaires des 8 communes membres du Syndicat Mixte.

Les fiches pédagogiques décrivant les différentes animations sont disponibles sur le site [www.camarguegardoise.com](http://www.camarguegardoise.com) en cliquant sur l'onglet « Accueil des scolaires. »